

Les ondes électromagnétiques : quels effet ?

Un débat citoyen proposé par l'Université de Strasbourg,

A l'initiative de Bernard Ancori, vice-président *Sciences en Société*, l'Université de Strasbourg organise le 3 mars 2010 à 18h30 à l'amphithéâtre Fresnel, 3 rue de l'Université, une table ronde ouverte au public (entrée libre) intitulée *Les ondes électromagnétiques : quels effets ?*

Sept intervenants présenteront leur point de vue et participeront au débat : Alain Cantineau, Dominique Belpomme, Pierre Le Ruz, Gérard Ledoigt, Jean-Marie Brom, Daniel Grucker et Emmanuel Jacob. Tous ont participé à deux séminaires de préparation, afin de mieux cerner une problématique complexe revêtant des aspects biologiques, psychologiques, techniques, réglementaires, économiques, environnementaux ou sociaux.

Les intervenants : Alain Cantineau, professeur à l'Université de Strasbourg, est chef du Service de pathologie professionnelle du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg. Dominique Belpomme, professeur à l'Université Paris Descartes, est cancérologue au Centre Hospitalier Universitaire Necker-Enfants malades. Président de l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse), il est l'auteur de travaux concernant l'origine environnementale des cancers. Pierre Le Ruz, docteur en physiologie animale, expert européen en nuisances électromagnétiques et en radioprotection, est président du Criirem (centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques). Gérard Ledoigt, professeur à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et directeur de l'ERTAC, laboratoire spécialisé en biologie cellulaire, est l'auteur de travaux sur l'impact des ondes magnétiques sur le système génétique des végétaux. Jean-Marie Brom est chercheur en physique nucléaire à l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) du CNRS et de l'Université de Strasbourg. Daniel Grucker est professeur de biophysique à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg. Emmanuel Jacob, conseiller municipal, délégué « Ville numérique », est en charge de l'expérimentation sur l'abaissement de l'exposition aux ondes électromagnétiques.

